

Biocontrôle

Ils relèvent le défi

en cultures pérennes

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) réalise une série de webinaires dédiés au biocontrôle en donnant la parole aux acteurs de terrain. À l'occasion de celui dédié à la viticulture et à l'arboriculture et diffusé le 25 janvier 2024, les participants ont pu constater la large diffusion des pratiques et solutions de biocontrôle, malgré des freins restants dans ces filières.



Inscrit dans la réglementation française depuis 2014, le biocontrôle s'appuie sur des mécanismes naturels pour protéger les cultures. « *Le biocontrôle regroupe des solutions fondées sur la nature et présentant un moindre risque pour la santé et l'environnement : les produits contenant des substances CMR ou candidates à la substitution, comme les produits cupriques par exemple, en sont exclus* », explique Odile Colnard, du MASA, à l'occasion d'un webinaire organisé le 25 janvier 2024. Les agents et produits de biocontrôle recouvrent les macro-organismes et des catégories de produits phytomédicaments spécifiques : les micro-organismes, les médiateurs chimiques ainsi que les substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. « *En 2023, les agents et produits de biocontrôle peuvent couvrir 54 % des usages phytosanitaires, toutes filières confondues*, continue Odile Colnard. *Une étude menée par le réseau DEPHY Ferme montre que 89 % des arboriculteurs et viticulteurs de ce réseau utilisent des produits de biocontrôle.* »

Des pratiques déjà bien diffusées, au delà du bio

« *J'utilisais déjà des méthodes de biocontrôle en système conventionnel*, explique Emilie Faucheron, viticultrice bio dans l'Hérault et créatrice de la chaîne Youtube La Viti Bio d'Emilie et Benjamin. *Cela m'a permis de réduire le cuivre et de supprimer les anti-botrytis sur les raisins blancs, grâce*

à la confusion sexuelle. » Le succès du biocontrôle en viticulture peut se heurter à des limites : des produits généralement plus chers, des problématiques d'efficacité sur les petites parcelles (confusion sexuelle), des contraintes de mélange et d'application, des risques de toxicité vis-à-vis des riverains (soufre). L'observation des parcelles, le choix du produit et son bon positionnement sont des éléments clés pour une bonne protection.

Intégrer la prévention dans la conduite

Depuis le Grenelle de l'Environnement, la prise de conscience est progressive parmi les producteurs. « *Elle s'est ensuite accélérée à partir de 2015 avec le besoin de répondre à des reportages télévisés et des conflits de voisinage, parfois liés à des erreurs de pratiques*, explique Etienne Laveau, conseiller viticulture biologique à la chambre d'agriculture de la Gironde. *Ensuite, le retrait de molécules a forcé l'adaptation des pratiques comme des produits.* » L'approche progressive, l'anticipation et l'expérimentation permettent aux conseillers de réduire la prise de risque pour le producteur. « *L'implication des viticulteurs dans la prophylaxie est capitale, car ils ne bénéficient plus des marges de sécurité des produits de synthèse*, continue Etienne Laveau. *Il faut se former à la détection des maladies et ravageurs, et intégrer la prévention dans l'itinéraire technique, mais cela demande de la main d'œuvre et du matériel.* »

Un plan d'anticipation du retrait des substances actives et du développement d'alternatives vient notamment d'être lancé, sous la coordination du MASA, avec la participation d'Inrae, des instituts techniques et des filières agricoles.

Arbo et viti, des enjeux similaires

« Même en système conventionnel, le biocontrôle occupe une place significative, explique Pierre-Yves Girard, responsable de production au Verger de la Blotière, dans le Maine-et-Loire. Nous travaillons notamment sur des stratégies automnales avec des huiles et des nématodes, contre les pucerons et les carpocapses, pour anticiper les dégâts printaniers. Nous accompagnons la protection fongique des vergers avec des produits de biocontrôle à base de bicarbonate de potassium, de cuivre ou d'argile. » L'arboriculteur s'appuie également sur la surveillance assidue de ses parcelles. Comme en viticulture, la gestion de l'enherbement constitue un enjeu fort, auquel le biocontrôle ne répond pas encore. Mais la régulation reste la clef. « Le travail de l'enherbement en inter-rang permet d'attirer les auxiliaires et de contrôler les ravageurs. Il faut pratiquer davantage le roulage que la fauche, afin d'obtenir un

équilibre favorable en termes de biodiversité », poursuit Pierre-Yves Girard. »

Des labels qui valorisent le changement de pratiques

Que ce soit en arboriculture ou en viticulture, le changement de pratiques peut se valoriser auprès des consommateurs, via des démarches de labellisation comme AB, Demain La Terre ou Bee Friendly. « Le label Zéro Résidu de Pesticides est le plus explicite selon moi, avec une obligation de résultat, explique Damien Malejacq, directeur marketing communication à la cave coopérative Tutiac, en Gironde. Pour les producteurs, le risque de perte de récolte diminue, avec une flexibilité plus importante sur le volume de production. Ce label permet aussi d'attirer des viticulteurs qui ne veulent pas convertir leur vignoble en bio. » Même si biocontrôle et agriculture biologique entretiennent des liens étroits, certains produits de biocontrôle ne sont pas admis dans le cahier des charges AB, comme les phosphonates de potassium par exemple. Dans le cas des phéromones, celles (la plupart) appliquées sous forme de diffuseurs rentrent dans la catégorie des produits de biocontrôle et sont utilisables en AB. Par contre des produits récents

À RETENIR !

- Le biocontrôle couvre 54 % des usages, toutes filières confondues ;
- Le biocontrôle est largement diffusé en arboriculture et en viticulture, en système conventionnel ou biologique ;
- Le biocontrôle se combine avec les autres leviers de la protection intégrée : variétés résistantes à certains bioagresseurs (mildiou, oïdium, tavelure), biostimulants, matériel de pulvérisation ciblée, avec des prérequis comme la prophylaxie, la surveillance des parcelles, l'utilisation de différents outils d'aide à la décision et des bulletins de santé du végétal ;
- Les produits de biocontrôle peuvent permettre de diminuer l'indicateur de fréquence de traitement.

appliqués en pulvérisation dans une formulation en micro-encapsulation figurent dans la liste des produits de biocontrôle, mais ne sont pas autorisés en AB à ce jour. Des discussions sont en cours au niveau européen. Le Grand défi « Biocontrôle et biostimulation pour l'agroécologie », lancé en 2023 pour une durée de six ans dans le cadre du plan France 2030, réunit un panel de plus de 100 membres : des acteurs de la recherche, de la distribution, de la production, de l'assurance, de l'industrie et de la société civile. Tous rassemblés pour relever ensemble le défi du biocontrôle. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Visionner les replays des webinaires « Biocontrôle : ils relèvent le défi » ;](#)
- [Consulter EcophytoPIC : le portail de la protection intégrée des cultures ;](#)
- [S'autoformer avec Digiagro : un ensemble de formations en ligne gratuites.](#)